

CRITIQUE, festival. ANGLET, 36e festival « Le Temps d'aimer la Danse » (Théâtre du Quintaou), le 12 septembre 2026. « Contre-Nature » par Rachid OURAMDANE et la Compagnie de Chaillot

Après « *Möbius Morphosis* » que nous avons vu au [Nuits de Fourvière en juillet 2024](#), le spectacle « *Vertige* » pour la ré-ouverture de la [Nef du Grand Palais en juin 2025](#), et « *Corps extrêmes* », vu quelques mois plus tard au [Grand-Théâtre de Provence à Aix](#), Rachid Ouramdane offre au public basque – au Théâtre du Quintaou d'Anglet, et dans le cadre de la 36e édition du *Temps d'aimer la Danse* – l'une de ses dernières créations, « *Contre-Nature* », étrennée à Chaillot-Palais national de la Danse en novembre 2024 (que le chorégraphe nîmois dirige depuis 2021). Une heure durant, Ouramdane nous y offre une incroyable expérience, une célébration poétique et vertigineuse de ce qui nous relie au-delà de la disparition, un spectacle dont on ressort changé de l'intérieur, armé du sentiment qu'un monde meilleur est possible.

Dès l'ouverture, la scène se mue en un espace hors du temps, baigné d'une lumière crépusculaire et de brumes. Dix interprètes de la **Compagnie de Chaillot**, véritables artistes de l'aérien, peuplent ce vide. Issus de la danse et du cirque, ils ont appris à fusionner leurs langages en un seul, organique et délicat. Ce qui frappe d'emblée, c'est cette impression de mouvement perpétuel, fluide, comme un *travelling* avant où les corps glissent, s'élèvent et retombent avec une douceur infinie. **Rachid Ouramdane** ne les filme pas en train de performer ; il capte l'essence même du geste aérien, le transformant en une matière chorégraphique d'une beauté gracieuse.

Contre-Nature est un spectacle sur l'absence. Mais loin d'être un *requiem*, c'est un éloge vibrant de la solidarité et du collectif. Le chorégraphe imagine comment nos proches continuent de nous accompagner, comment nous avançons, « *habités par d'autres personnes que l'on n'a plus autour de soi, ces fantômes qui nous accompagnent* ». Cette présence de l'absence est rendue palpable par des corps-à-corps bouleversants. Les portés, les contrepoids, les chutes contrôlées ne sont pas de simples prouesses techniques ; ils disent la peur, le risque, mais surtout le lâcher-prise et le soutien indéfectible de l'autre face à l'épreuve. On voit des duos poignants où le geste se dédouble jusqu'à s'évanouir, des pyramides humaines qui se construisent avec une confiance aveugle. C'est une démonstration magistrale que nous sommes tous « *pétris des autres, traversés de leurs vies et de leurs absences* ».



La musique de **Jean-Baptiste Julien**, tout en subtilité, impulse un rythme à cette communauté, passant d'un corps à l'autre comme un souffle vital. Les projections vidéo de **Jean-Camille Goimard**, des images d'enfants, de forêts et de mer, ajoutent une dimension onirique, évoquant l'enfance et le temps qui passe. Le chorégraphe convoque une humanité commune, traversée par la perte, mais portée par une énergie communicative. On pense aux réfugiés, à ceux qui périssent en mer ou dans les forêts, faisant écho aux obsessions du chorégraphe pour les exilés. Mais l'espoir triomphe toujours...

Avec *Contre-Nature*, **Rachid Ouramdane** signe un chef-d'œuvre d'humanité. Il a su transformer le deuil intime de la disparition de son frère en une quête universelle. Ce n'est pas un spectacle sur la mort, mais sur la vie, sur la façon dont nous pouvons, ensemble, « *danser la vie* » en compagnie de nos absents. La douceur et la poésie qui émanent de ce plateau

nu, sculpté par la lumière et les corps, vous submergent. On ressort de cette expérience non pas triste, mais apaisé, le cœur battant et habité par une douce énergie. *Contre-Nature* est une œuvre profondément émouvante et nécessaire, un éloge de la fragilité et de la force de la vie. Un pur moment de grâce !



CRITIQUE, festival. ANGET, 36e festival « Le Temps d'aimer la Danse » (Théâtre du Quintaou), le 12 septembre 2026. « Contre-Nature » par Rachid OURAMDANE et la Compagnie Chaillot. Crédit photographique (c) Patrick Imbert